



Respect de votre vie privée – Mise à disposition de Kits de compostage

Fin 2023 (novembre), le Grand Chalon a mis en œuvre un plan « compostage ». A ce titre, la Direction du développement durable propose aux Grand Chalonnais des Kits de compostage, moyennant une contribution financière de 10 €. Les Kits de compostage comprennent des éléments matériels comme un composteur, un bio seau, un mélangeur-aérateur, un mémo pédagogique sur le compostage. Les Grand Chalonnais suivent également une séance de 30 minutes de formation avec un Maître composteur du Grand Chalon.

La mise en œuvre de ces différentes actions nécessite la création d'un fichier informatisé et d'un fichier papier contenant des informations personnelles comme le nom, le prénom, les données de contact avec l'adresse postale, le numéro d'appartement, l'adresse mail et le numéro de téléphone du demandeur du kit de compostage. Afin de déterminer la taille du composteur, le nombre de personne vivant au foyer est renseignée. La précision doit aussi être apportée entre le choix d'un composteur individuel ou d'un composteur collectif. Des questions sur les habitudes de vie seront aussi demandées pour savoir comment les Grand Chalonnais ont eu connaissance du Kit de compostage.

Concernant, les composteurs collectifs, il sera renseigné l'identité, le numéro de téléphone et l'adresse du référent du composteur collectif.

Les données personnelles rappelées ci-avant sont renseignées dans un fichier qui a comme finalité de traitement : la gestion des Kits de compostage du Grand Chalon ainsi que la mise en œuvre des formations sur le compostage. La base légale de ce fichier est l'exercice d'une mission de service public

Le responsable du traitement est le Président du Grand Chalon.

Les informations personnelles sont enregistrées dans un fichier sécurisé basé sur le réseau informatique du Grand Chalon et dans la messagerie étant précisé que l'organisation informatique du Grand Chalon, mais aussi les locaux du Grand Chalon, sont sécurisés afin de limiter les accès aux informations.

Seuls ont accès aux informations personnelles : les agents habilités de la Direction du développement durable, les agents habilités de la Régie Financière et du PAF de la Direction du Développement Durable pour la gestion financière, les agents habilités du service des Archives pour les seules opérations d'archivage et les agents habilités de la Direction des Systèmes d'information pour les seules opérations informatiques. En externe, les agents habilités de la Trésorerie municipale auront également accès aux données personnelles.

Les informations des Grand Chalonnais sont conservées pendant une durée de 7 ans. Les données des référents des composteurs collectifs seront conservées le temps de la mission du référent.

Les données sont ensuite transmises au service des archives pour destruction. IL est également précisé que les données personnelles sont anonymisées afin de faire des études statistiques.

Vos droits à l'information : Au titre du respect de votre vie privée

Vous disposez du droit d'accès, du droit de rectification, du droit à la limitation et du droit à l'opposition. Pour exercer ces droits : Vous devez vous s'adresser directement au Délégué à la protection des données personnelles : 23, Avenue Georges Pompidou, 71100 Chalon-sur-Saône ou par mail (dpd@legrandchalon.fr).

Le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : Après avoir saisi le DPD, si vous estimez que vos droits ne sont toujours pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) Adresse postale : CNIL – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.